ARTMAGAZINE

9e édition, Été 2024

Carte des tarifs

Les prix comprennent la préparation graphique de votre annonce.

Matériel pour votre annonce
- Nous fournir vos photos de bonne qualité au format jpg à 300 dpi.
- Votre texte en format Words (.doc) (nous pouvons traduire votre texte, pour un coût de 30$)

Les annonces préparées devront être fournies en format PDF - haute résolution (300 dpi) en prenant soin d'y inclure les marges de sécurité nécessaires

Le matériel doit être transmis à l'adresse d'envoi : **info@artmagazine.ca**
Pour le matériel (photo) de plus de 10 mo , utiliser **www.wetransfer.com**

Pour plus d'information contactez :
Paul Morissette au 819 678-6214

L' éditeur ART Magazine.ca se réserve le droit de refuser tout matériel ne répondant pas à ses exigences de qualité. Dans un tel cas, le matériel ainsi que le paiement de l'annonce seront retournés.

ATTENTION :
Aucun montage réalisé avec le logiciel WORD (.doc) ne sera accepté.

Pour les artistes

Espaces	Dimensions	Tarifs*	
1/3 page- horizontal	6 3/4 po X 3 1/8 po (171.5 X 79.4 mm)	275$	☐
1/3 page- vertical	2 1/8 po X 10 po (54 X 254 mm)	275$	☐
1/2 page- horizontal	6 3/4 po X 4 7/8 po (171.5 X 124 mm)	325$	☐
1/2 page- vertical	3 3/8 po X 10 po (85.73 X 254 mm)	325$	☐
1 page	8 po X 11 po (203 X 279.4 mm)	650$	☐
Double page	16 po X 11 po (406 X 280 mm)	1200$	☐

*** Taxes en sus**

Pour les commerces

Galeries d'art, Musées, Symposiums, Commerces, Écoles d'art, etc.

Espaces	Dimensions	Tarifs *	
1/2 page- horizontal	6 3/4 po X 4 7/8 po (171.5 X 124 mm)	450$	☐
1/2 page- vertical	3 3/8 po X 10 po (85.73 X 254 mm)	450$	☐
1 page	8 po X 11 po (203 X 280 mm)	750$	☐
Double page	16 po X 11 po (406 X 280 mm)	1300$	☐
Couverture arrière	8 po X 11 po (203 X 280 mm)	900$	☐

*** Taxes en sus**

Date limite : 19 avril, 2024

Suite à la réception de votre réservation et de votre matériel pour la préparation de votre annonce, nous vous ferons parvenir une épreuve de vérification.
Cette épreuve sera accompagnée de la facture.

À l'acceptation de l'épreuve, votre facture est dûe.
Les modalités de paiement seront inscrites sur votre facture.

- Copier ce PDF sur votre ordinateur
- Remplir les cases appropriées
- Une fois rempli, verifier et sauvegarder
- Retourner le PDF sauvegarder à **info@artmagazine.ca**

Réservation

Art Magazine 224, 7˚ Avenue Sud, Sherbrooke, (Québec) J1G 2M7

Compléter

- Nom de l' Artiste : _____

  ou

- Nom de l' Annonceur : _____

  nom du représentant autorisé : _____
- Adresse : _____
- Ville : _____ Code postal : _____
- Courriel : _____
- Date : _____
- Signature : _____

  signature numérique autorisée

ART MAGAZINE

Art Magazine, Édition 9 - Été 2024

Dates butoirs

Date limite pour les réservations : 19 avril, 2024

Date limite pour la remise du matériel : 19 avril, 2024

Date limite du paiement : 3 mai, 2024

Publication : 1er juin, 2024

Facture et paiement
L'artiste ou l'annonceur doit faire parvenir la fiche et le contrat de réservation dûment rempli et son matériel au plus tard le **19 avril, 2024** à l'adresse suivante : **info@artmagazine.ca** ou par poste à : **Art Magazine 224, 7˚ Avenue Sud, Sherbrooke, Qué J1G 2M7**
Une **épreuve** accompagnée de la **facture** sera expédiée électroniquement à l'artiste ou l'annonceur au courriel inscrit sur le contrat de réservation.
À l'acceptation de l'épreuve, le paiement devra être fait par Intérac, transfert bancaire à **info@artmagazine.ca** ou par chèque libellé au nom de **Art Magazine** en respectant les délais prescrits à : **Art Magazine 224, 7˚ Avenue Sud, Sherbrooke, Qué J1G 2M7**.
Art Magazine étant une réalisation bénévole, nous demandons que le paiement soit reçu avant l'impression.

Droits d'auteur
Il va de la responsabilité de l'artiste et des annonceurs de s'assurer qu'ils possèdent tous les droits d'auteur nécessaires à la publication de leurs oeuvres et autorisent, par leur réservation, **Art Magazine** à publier leurs oeuvres pour la publication en objet.
Par conséquent, Art Magazine ne pourra être tenu responsable pour violation d'un droit d'auteur sur le matériel (photos ou autre) fourni par un artiste ou par un annonceur. Toute ambiguïté relative aux droits d'auteur sur une oeuvre pourra faire objet de vérification auprès de l'artiste ou l'annonceur.

Annulation
L' annonceur peut demander l' annulation totale ou partielle de son contrat de réservation au plus tard le **19 avril 2024, 23h59**. La demande de cancellation devra être envoyée par courriel à pmorissette@artmagazine.ca. Suite à une demande d'annulation dans le délai prescrit, **Art Magazine** retournera à l'artiste ou l'annonceur la totalité de son paiement, s'il y a lieu. Aucune annulation sera prise en compte après le **19 avril 2024**.
Art Magazine.ca annulera une réservation si le délai du paiement n'est pas respecté.

Droits de refus
Art Magazine.ca se réserve le droit de refuser une réservation ou matériel qui ne rencontre pas les exigences de qualité ou ses exigences techniques.
Le cas échéant, **Art Magazine** retournera le matériel à l'annonceur.

Art Magazine se réserve le droit exclusif de refuser toute publication comportant des éléments qu'il juge discriminatoires, injurieux, contraire à l'éthique ou portant atteinte à une tierce partie. L' Artiste ou l' Annonceur étant le seul responsable des éléments (photos d'oeuvres ou autres) fournis à Art Magazine pour les fins de publication en cours.

Non-parution
Dans le cas de non-parution, pour quelques motifs que ce soient, **Art Magazine** retournera à l'artiste et à l'annonceur la totalité du paiement qu'il aura reçu pour l'édition en cours.

Pour plus d'information, contactez l'éditeur par courriel
Paul Morissette - pmorissette@artmagazine.ca